

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mercredi 6 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### ----- L'AFD et la CDC au soutien de l'investissement de la Nouvelle-Calédonie

**Le gouvernement a souscrit un prêt d'environ 4,8 milliards de francs auprès de l'Agence française de développement (AFD) et auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour un montant d'environ 829 millions de francs dans le but de contribuer au financement de son programme d'investissement 2017.**

La Nouvelle-Calédonie a préparé un budget d'investissement de 9 milliards de francs.

L'emprunt accordé par l'AFD à la Nouvelle-Calédonie doit lui permettre de financer pour partie, à hauteur de 4,8 milliards, les projets suivants :

- l'amélioration des infrastructures routières territoriales pour 2,9 milliards de francs,
- des chantiers de rénovation des bâtiments publics ou sportifs pour 1,7 milliard de francs, et des collèges et lycées pour 1,9 milliard de francs,
- le financement de la fin des travaux de l'aérogare de fret de Magenta pour 1,2 milliard de francs,
- la poursuite des travaux de construction des Laboratoires officiels d'analyses vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie (LNC) du futur Complexe de protection zoo et phytosanitaire (CPZP) de Païta pour 0,9 millions de francs.

Par ailleurs, deux crédits de la CDC vont permettre le financement :

- de l'amélioration des infrastructures de transport pour un montant de 713,3 millions de francs,
- d'opérations de rénovation des lycées et de construction de bâtiments publics pour un montant de 115,8 millions de francs.

\*            \*  
                 \*